

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1256

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

480 117 977 RCS Annecy.

CPPM IMMO.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Capital : 2010.00 EUR.

Adresse : 23, Quai De Warens, 74700 Sallanches.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : S.C.I. A.B.I., Société Civile au capital de 184 410 euros, Siège social : 23 Quai de Warens 74700 SALLANCHES, 378 510 010 RCS ANNECY et CPPM IMMO, Société à responsabilité limitée au capital de 2 010 euros, Siège social : 23 Quai de Warens 74700 SALLANCHES, 480 117 977 RCS ANNECY. Avis de projet de fusion. Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SALLANCHES du 6 octobre 2020. La S.C.I. A.B.I. Société civile au capital de 184 410 euros, dont le siège social est 23 Quai de Warens 74700 SALLANCHES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 378 510 010, et la société CPPM IMMO, société à responsabilité limitée au capital de 2 010 euros, dont le siège social est 23 Quai de Warens 74700 SALLANCHES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 480 117 977 RCS ANNECY ont établi le projet de fusion par voie d'absorption de la S.C.I. A.B.I. par la société CPPM IMMO. La S.C.I. A.B.I. ferait apport à la société CPPM IMMO de la totalité de son actif, soit 346.661 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 307.574 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 39.087 euros. La société CPPM IMMO détenant la totalité des titres composant le capital social de la S.C.I. ABI, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il en résultera aucune prime de fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de ANNECY au nom des deux sociétés le 7 octobre 2020. Pour avis..